

Alors, pour régler votre loyer Optez pour le prélèvement bancaire

**A renvoyer obligatoirement
avec un RIB ou RIP**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Référence N°

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Code Postal et Ville :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

| | |
|---------------|---------|
| Etablissement | Guichet |
| | |
| N° du compte | Clé RIB |
| | |

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

.....
.....

N° d'émetteur

Banque
006365

CCP
260784

DESIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR (OU CREANCIER) NOREVIE

L'Esplanade - Centre Tertiaire de l'Arsenal
62, rue St Sulpice - BP 40520
59505 DOUAI Cedex

AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION DES PTT N° 18.78 du 16/02/1978

**Le prélèvement automatique
c'est aussi et surtout**

**LA LIBERTE de CHOISIR
VOTRE DATE DE PAIEMENT**

le 1 le 5 le 7
 le 10 le 15

(Cochez la date choisie)

**Pour cela, renvoyez ce document
rempli et signé
accompagné d'un relevé d'identité
bancaire ou postal**

Je soussigné prie Monsieur le Directeur ou Chef d'Etablissement teneur de mon compte, désigné ci-contre, de payer, par prélèvement sur l'avoir de ce dernier, le montant des ordres (ou avis) de prélèvement établis à mon nom, qui seront présentés par NOREVIE.

Je reconnais que :

*- l'Etablissement teneur du compte à débiter ne sera pas tenu de m'aviser de l'exécution ou de la non-exécution de ces opérations
- en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différend avec l'organisme encaisseur (ou créancier),*

A le
Signature du titulaire du compte à débiter